

**Déclaration CFDT  
CCE des 10 et 11 Février 2010**

**FONCTION TERRITORIALE**

La délégation CFDT formule une série de remarques et questions sur la fonction territoriale :

Vous présentez parmi vos principes directeurs un objectif de mutualisation des fonctions management et de support pour renforcer les fonctions d'exploitation et de commercialisation.

**Questions :**

*En quoi la mutualisation du management renforce-t-elle la production et le développement ?*

*Quelle nouvelle place les Directeurs de Centre auront-ils dans la réorganisation de l'exploitation et de la commercialisation ?*

*En quoi la suppression de 50% des Directeurs va-t-elle permettre aux 50% qui restent de mieux endosser la responsabilité du Centre, et d'être plus disponibles pour la gestion de la vie du site et l'accompagnement des stagiaires*

Votre projet d'organisation territoriale sera de remonter le management des centres (DC, CDRG) à un niveau inter-centres ou sectoriel...

**Questions :**

*Quelle sera la nouvelle organisation des fonctions de Directeur de centre, de CDRG et de CDRF, sachant qu'il est prévu dans le Plan stratégique la suppression de 50% des DC et CDRG ?*

*Quel sera le profil des nouveaux Responsables de site : DC, CDRG ou CDRF ?*

*Quelle hiérarchie pilotera les changements concernant l'ensemble des fonctions support concernées par une mutation, sachant que les hiérarchies intermédiaires sont elles-mêmes touchées par les changements ?*

*Qu'est-ce qu'un « Directeur territorial » demain ?*

*Qu'est-ce qu'un Directeur inter-centres demain ?*

*Qu'est-ce qu'un Directeur sectoriel demain ?*

*Et comment ça marche tout ça ? N'y aura-t-il pas des problèmes de ... territoire ?*

Dans votre nouvelle organisation des fonctions territoriales, vous présentez la création de 22 Directions exécutives régionales AFPA qui s'organisent entre des campus et un état major régional.

**Questions :**

*En quoi ces Directions exécutives régionales sont-elles différentes des Directions régionales d'aujourd'hui ?*

*Qu'est-ce qu'un Etat major régional, au-delà de sa composition ? Qu'apporte de nouveau ce vocabulaire ?*

Vous présentez les Campus avec leurs fonctions propres (exploitation et commerciale) et les fonctions locales centralisées (filères métiers, et AFPA Transition)

**Questions :**

*Quels seront les interlocuteurs locaux des fonctions centralisées ? Qui sera leur hiérarchique ?*

Vous abordez la question de l'échéancier de mise en œuvre des changements au niveau territorial, en affichant des délais variables :

- dès la consultation pour les fonctions supports, l'organisation cible des filières métiers et des fonctions support régionales étant assez clairement définies
- mise en œuvre non immédiate pour le pôle Relation clients-Bénéficiaire (effectifs non dédiés à ce jour)
- avec un délai d'un an pour les fonctions commerciales et d'exploitation

**Questions :**

*Pour les fonctions support, la clarté supposée de votre schéma théorique est-elle pour vous une garantie de faisabilité de ce remaniement total, vu notamment les mobilités fonctionnelles et géographiques qu'il nécessite.*

*Pour les fonctions commerciales et d'exploitation, où en est la réflexion sur le modèle d'organisation cible ? Sur quels critères les DR feront-ils leur choix entre une logique sectorielle et une logique territoriale ? Les DIR auront-ils leur mot à dire ?*

*Comment sera positionnée la fonction de CDRF dans ce nouveau modèle ?*

Vous présentez en fin de document des tableaux des Effectifs cibles par Fonction et Regroupement d'Emploi. Pour la Fonction Territoriale, nous avons les chiffres nationaux globaux.

**Question :**

*Pourquoi n'avons-nous pas, par Région, les effectifs au départ et à échéance du Plan stratégique, compte tenu notamment des transferts dans les autres Directions ?*

*Nous souhaitons que ces informations soient intégrées au Plan stratégique.*

Vous présentez p.37 du document Addendum/Erratum un tableau sur « l'impact du Plan stratégique sur le volume d'emplois », avec un total de -117 ETP :

**Questions :**

*Quelle est la signification de la dernière colonne « Somme des excédents par regroupement d'emploi » ?*

*Votre explication sur le document est la suivante : « la somme des excédents par regroupements emplois » qui indique l'ensemble des excédents constatés au sein d'un regroupement d'emploi donné, au sein de chaque entité fonctionnelle (au sein d'une structure donnée, les soldes positifs et négatifs entre des regroupements emploi distincts ne sont pas sommés entre eux ; les soldes négatifs sont sommés et indiqués dans cette colonne). Sic ! Que peut-on et que doit-on comprendre ?! Et à quoi correspondent ces 117 ETP ?*

Vous affirmez que l'AFPA manque à ce jour d'une chaîne de commandement efficace entre les fonctions centrales et les régions, pour mieux maîtriser et piloter la performance, et à ce titre vous envisagez 2 leviers majeurs :

- l'introduction de Délégués interrégionaux
- une fonction centrale de gestion nationale renforcée

**Questions :**

*Comment les 5 Délégués interrégionaux seront-ils, comme vous l'affirmez, à la fois garants de l'intérêt et des besoins des Régions, et de la bonne application des directives de la DG ? Les Directeurs interrégionaux, qui en plus sont aussi des Directeurs de Marque, auront-ils une équipe et des moyens spécifiques pour assurer leurs missions ? Où et combien, aucun effectif dédié n'étant prévu dans le Projet stratégique ?*

*Comment s'articule la fonction de contrôleur d'exploitation régional avec celle des contrôleurs de gestion nationaux, le tout pour réaliser une consolidation au niveau des Inter-régions ?*

**Pour finir, une tentative de projection :**

Les DIR sont les nouveaux DR

Les DR sont les nouveaux Directeurs de centre

Les Directeurs de Centre deviennent ... « territoriaux » ou « sectoriels »

Les CDRG, on n'sait pas !

Les CDRF, ils ne savent pas !

Les Formateurs, on n'en parle pas !

(507 ETP en moins, c'est tout ! Productivité surtout !)

Et les Stagiaires dans tout ça ?

Bref, votre Projet se veut stratégique ; est-il opérationnel ?

En plus du CCE, peut-être vous faudra-t-il consulter « les oracles » ?!